

BON DE COMMANDE

VIGNOBLES FLORISOONE

33330 SAINT-LAURENT-DES-COMBES

	Prix	Quantité						Total
		2	2	2	2	2	2	2
		0	0	0	0	0	0	0
		0	1	1	1	1	1	1
		8	1	3	4	6	7	8
Château Godeau <i>Saint-Émilion Grand Cru</i>	38 €							
Château Godeau <i>Saint-Émilion Grand Cru</i>	32 €							
Château Godeau Ducarpe <i>Saint-Émilion Grand Cru</i>	16 €							
Les Escapades de Godeau	14 €							
Château Du Roc <i>Côtes de Castillon</i>	8 €							
Épuisé		Total TTC						

Grands formats sur demande.

Les prix s'entendent toutes taxes comprises et au départ de nos chais.
Le transport reste à la charge de l'acquéreur, merci de nous contacter pour
connaître les frais de port en fonction de la quantité et du lieu de livraison.

TEL : 05.57.24.72.64 MAIL :

ACCUEIL.VIGNOBLESFLORISOONE@GMAIL.COM

WWW.CHATEAUGODEAU.COM RCS LIBOURNE 499 751 485 000 16

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1- CLAUSE GÉNÉRALE : APPLICATION ET OPPOSABILITÉ

Toute commande de produits distribués par notre société, qu'elle qu'en soit l'origine, implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente, qui annulent toute clause contraire, pouvant figurer sur les contrats, documents, ou correspondances du client.

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions qui prévalent sur toutes conditions d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de notre part.

Les présentes conditions générales sont systématiquement remises à chaque acheteur.

En conséquence, le fait de passer commande implique l'acceptation entière et sans réserve de l'acheteur aux C.G.V de notre société.

Le fait que le vendeur ne se prévale pas à un moment donné, de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

2 -PRISE DE COMMANDE

Les commandes ne sont définitives que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit de notre société : la société n'est liée par les commandes prises par ses représentants ou employés, que sous réserve d'une confirmation écrite de la société; l'acceptation pourra également résulter de l'expédition des marchandises.

En tout état de cause, notre acceptation même écrite, reste soumise à la condition que jusqu'à la livraison aux entrepôts/domicile de l'acheteur de tout ou partie de la commande, il ne soit apparu aucun risque financier ou tout autre élément de nature à la remettre en cause.

Toute détérioration du crédit de l'acheteur pourra justifier l'exigence de garantie avant l'exécution des commandes reçues ou en règlement préalable à la livraison.

3- TARIFS-REMISES-RÉDUCTIONS

Les prix de nos produits sont fixés par le tarif en vigueur au jour de la confirmation de la commande. Ils s'entendent nets et hors taxes. Ils sont fixés en fonction des conditions économiques actuelles, et notre société se réserve le droit de les modifier à tout moment, sans aucun préavis, en cas de fluctuation de ces conditions.

Aucune réduction ou remise ne constitue un droit acquis pour l'acheteur, malgré toutes réductions ou remises antérieures et quel que soit leur nombre ou importance, tant que les modalités d'acquisition de cette réduction ou remise n'auront pas été dûment confirmées par écrit par notre société.

4 – LIVRAISONS

En fonctions des disponibilités en stock, notre société est autorisée à des livraisons de façon globale ou partielle.

Pour les produits que notre société est chargée d'expédier en France ou hors de France, sauf convention contraire, le transfert des risques a lieu dès le chargement dans nos chais sur le mode de transport choisi pour le compte de l'acheteur.

Les marchandises, même expédiées franco, voyagent aux risques et périls du destinataire. Nos marchandises étant soigneusement contrôlées et emballées avant expédition, il appartient au destinataire de prendre toutes réserves auprès du transporteur en cas de détérioration, manquants, etc ; (art 105 du Code de Commerce). Le mode de transport est à notre choix.

Les délais de livraison sont indiqués aussi exactement que possible, en fonction des disponibilités et du transport. Les délais indiqués sur les bons de commande ne constituent jamais un engagement ferme de livrer à la date fixée. Les dépassements ne pourront donner lieu à dommages et intérêts, retenues, pénalités de retards ou annulation de commande totale ou partielle.

Au cas où l'expédition de nos vins se trouverait retardée à la demande du client et après notre accord, ceux-ci seraient emmagasinés et assurés aux frais et risques de l'acheteur. Sont considérés comme cas de force majeure, déchargeant le vendeur de son obligation de livrer : les guerres, les émeutes, incendies, grèves, accidents, inondations.

5 – CONDITIONS DE PAIEMENT. PÉNALITÉS

Nos factures sont payables conformément aux modes de règlement en usage. Sauf stipulations contraires, les factures sont payables à 30 jours de la date d'expédition. Le délai maximum de règlement étant de 60 jours après le jour de livraison, conformément aux dispositions de l' Article L441-6-Modifié par LOI n° 2010853 du 23 Juillet 2010-art.35.

Toute première commande est payable comptant. Le défaut de paiement et ou le simple retard dans le paiement de nos marchandises pour l'une quelconque des échéances fixées, entraînera l'exigibilité de toutes les sommes restant dues , majorées des intérêts ou taux appliqués par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points. Les pénalités sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire. Elles courent de plein droit dès le jour suivant la date de règlement portée sur la facture. L'intégralité des frais d'encaissement juridiques et /ou judiciaires est imputée à la charge du débiteur.

6 – GARANTIE- RETOUR – REPRISE

Aucune reprise de marchandise non justifiée ne pourra être exigée par le client. Toute reprise ne pourra être admise qu'après un accord préalable et écrit de notre société, et ce aux frais du client, sous réserve de tous dommages - intérêts.

De même, la responsabilité de notre société ne peut être engagée dans l'éventualité où les produits sont entreposés dans des conditions anormales ou incompatibles avec leur nature.

7 – RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Notre société conserve la propriété des biens vendus jusqu'à l'encaissement effectif du prix en principal et accessoires. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances, rendra sans délai exigible la totalité des sommes dues et pourra entraîner la revendication de la marchandise.

Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur des risques de perte et de détérioration des biens vendus ainsi que les dommages qui pourraient en résulter.

8 – REGLEMENT DES LITIGES

Pour les litiges de toute nature, les contestations relatives à la formation, l'interprétation, ou à l'exécution de la commande et de ses conséquences, seul sera compétent le Tribunal de Commerce de Libourne (33500).